

RABAIS POUR CONSEILLER EN VOYAGE



Vous passez vos journées à aider vos clients à planifier des vacances de rêve et, pour vous remercier, nous vous offrons les vôtres. Notre nouveau programme de rabais pour les conseillers en voyage vous donne la chance de vivre l'expérience de l'un de nos voyages primés simplement en faisant ce que vous aimez déjà : planifier et vendre des voyages.

PLUS VOUS VENDEZ, MEILLEUR SERA LE RABAIS

Chaque réservation effectuée auprès des marques TTC vous rapproche de vos propres vacances de rêve. Consultez l'historique de vos ventes pour connaître le niveau d'économie pour vous et votre partenaire de voyage.

VENTES BRUTES (\$ CA)	RABAIS POUR CONSEILLER*	RABAIS POUR PARTENAIRE*
35 000 \$ - 84 999 \$	Rabais de 25 % (jusqu'à 1 250 \$ en valeur)	
85 000 \$ - 124 999 \$	Rabais de 50 % (jusqu'à 2 500 \$ en valeur)	Rabais de 25 % (jusqu'à 1 250 \$ en valeur)
125 000 \$ - 199 999 \$	Rabais de 70 % (jusqu'à 3 500 \$ en valeur)	Rabais de 25 % (jusqu'à 1 750 \$ en valeur)
+ 200 000 \$	Rabais de 100 % (jusqu'à 5 000 \$ en valeur)	Rabais de 50 % (jusqu'à 2 500 \$ en valeur)

FONCTIONNEMENT

1. Pour être éligible, vous devez suivre notre Masterclass TTC Tour Brands et compléter : (a) le cours Welcome, North America et (b) le minimum du cours proposé par la marque qui correspond au voyage que vous voulez faire.
2. Soumettez le formulaire de rabais pour conseiller en voyage avec vos informations, le voyage souhaité et la date de départ à l'adresse suivante tadiscountsna@ttc.com
3. Notre équipe de services aux partenaires examinera alors votre demande et vous contactera pour confirmer le montant brut de vos ventes et la réduction à laquelle vous et votre partenaire de voyage avez droit.

Pour obtenir plus d'information, veuillez écrire à tadiscountsna@ttc.com

Modalités: Dans le cadre de ce programme, les marques TTC comprennent Trafalgar, Costsaver, Brendan Vacations, Insight Vacations, Luxury Gold et Contiki. Les niveaux de rabais sont basés sur le total des ventes brutes annuelles effectuées par un conseiller en voyage durant l'année civile antérieure pour les réservations de forfaits terrestres guidés seulement et ne comprenant pas les montants du transport aérien, des prolongations avant et après le circuit, des assurances et des ventes de circuits personnalisés pour des groupes. Les montants de ventes ne peuvent être combinés entre conseillers/agences. Pour obtenir un rabais, un conseiller en voyage doit être actif dans une agence détenant un numéro IATA au moment du voyage et avoir complété la formation en ligne requise. Les marques TTC se réservent le droit de vérifier toute information. Les conseillers en voyage se qualifiant pour un rabais pourront voyager durant le reste de l'année civile durant laquelle les ventes ont été enregistrées ainsi que durant l'année civile suivante. Les rabais mentionnés ci-haut peuvent être utilisés une seule fois par année civile. Les rabais s'appliquent à un voyage proposé par une ou l'autre des marques de TTC. Les rabais s'appliquent aux forfaits terrestres seulement et ne s'appliquent pas aux croisières, transport ferroviaire, transport aérien et prolongations. Aucune commission ne s'applique aux voyages (conseiller ou partenaire) pour lesquels un rabais fut accordé. Le premier niveau ne donne pas droit à un rabais sur le supplément de personne seule (tarif double seulement). Les rabais sont calculés sur le tarif en occupation double et ne peuvent être combinés à d'autres rabais, offres spéciales ou montants accumulés durant des promotions antérieures. Les rabais seront accordés selon la disponibilité du forfait demandé et certaines dates seront exclues, incluant Oberammergau, Totto d'Edimbourg, Oktoberfest, Keukenhof, Festival des fleurs de Chelsea, Festival des couleurs, les départs de Noël et du Nouvel An. Si applicable, un dépôt par personne est requis trois jours après la réservation à défaut de quoi la réservation sera annulée et les sièges réservés ne pourront être récupérés pour le séjour choisi. Le résiduel du coût du voyage doit être payé à la date mentionnée sur la facture. En cas de modification ou d'annulation effectuée plus de 60 jours avant le départ, le rabais sera encore valide pour le reste de l'année civile. Tout rabais non utilisé durant l'année civile sera perdu. Les modalités et les rabais peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Tous les voyages et les rabais dépendent de la disponibilité et de l'approbation des marques TTC. Le programme de rabais pour conseiller en voyage remplace tout autre programme de récompense antérieur. TICO# R50015870

